25 ans après, l'espoir de connaître la vérité sur l'assassinat de Melchior Ndadaye

Deutsche Welle,Â 05.12.2018 Le gouvernement burundais a lancÃ© des mandats d'arrÃªts internationaux contre d'anciens hommes politiques et militaires et rouvre le dossier de l'assassinat en 1993 de l'ex-prÃ©sident Melchior Ndadaye (photo).

Les 18 mandats d'arrÃªt internationaux lancÃ©s par le gouvernement burundaisÂ visent d'anciens hommes politiques et militaires,Â dont l'ancien prÃ©sident Pierre Buyyoya.Â Cette initiative vise Ã dÃ©couvrir la vÃ©ritÃ© sur l'assassinat du prÃ©s Melchior Ndadaye en 1993, selon Sylvestre Nyandwi,Â le procureur gÃ©nÃ©ral de la rÃ©publique du Burundi.Â Â«Â Il faut que vÃ©ritÃ© soit rÃ©vÃ©lÃ©e sur ce dossier et que ce crime grave soit rÃ©primÃ© afin que nous tournions cette page sombre de histoire de notre pays, pour que cet assassinat ne continue pas Ã Ãªtre une Ã©pine dans le pied du peuple burundais Â», a dÃ©clarÃ© M.Â Nyandwi. De son cÃ´tÃ©,Â Pierre Buyoya doute de l'exÃ©cution du mandat lancÃ© contre lui, mettant en caus capacitÃ©s de la justice burundaise de rendre un jugement Ã©quitable.Â Â«Il est difficile de croire que dans ce pays on puisse tenir un jugement Ã©quitable, a affirmÃ© M. Buyoya lors d'une confÃ©rence de presseÂ Ã BamakoÂ au Mali.Â Tous les jugements qui ont Ã©tÃ© rendus montrent que cette capacitÃ© nâ€™existe pas. Le jour oÃ¹ on retournera aux dispositions de lâ€™accord dâ€™Arusha, je serai prÃªt Ã me prÃ©senter. Et si la Commission vÃ©ritÃ© et rÃ©conciliation mâ€™envoie devan prÃªt Ã y aller.Â Â» La DWÂ a tentÃ© de faire rÃ©agir mais sans succÃ¨s l'ancien prÃ©sident Sylvestre Ntibantunganya, qui Ã© ministre en 1993 et a Ã©tÃ© renversÃ© par Pierre Buyoya de son fauteuil prÃ©sidentiel en 1996. Le parti Sahwanya-FRODEBU, crÃ©Ã© par Melchior Ndadaye en 1986, espÃ¨re que la rÃ©ouverture du dossier permettra de dÃ©couvrir les auteurs de l'assassinat. Pierre Claver Nahimana, actuel prÃ©sident du parti dâ€™opposition, espÃ¨re que cette fois "lâ€™instru va aller jusquâ€™au bout, dans les rÃ¨gles de lâ€™art, dans le strict respect des lois nationales et internationales pour que les prÃ©venus jouissent de leurs droits, reconnus par la loi. Â»Â Reste qu'ilÂ il nâ€™y a pas dâ€™unanimitÃ© au Burundi sur la n de rouvrir un dossier vieux de 25 ans, celui du coup dâ€™Etat qui a coÃ»tÃ© la vie Ã 300.000 personnes et poussÃ© des millie d'autres Ã choisir l'exil. Auteur AntÃ©diteste Niragira

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});